

Formation citoyenne sur le lobbying - Adéquations, ATTAC, FSC

mardi 20 avril 2010

Yveline Nicolas d'Adéquations, Claude Layalle d'ATTAC, Elena Pasca de FSC, donnent une formation sur "lobbying et démocratie" le mercredi 9 juin de 19 h à 21 h 30 dans le cadre du cycle organisé par la Fondation Sciences Citoyennes du 14 avril au 30 juin 2010 en Ile-de-France. Présentation de la formation du 9 juin ci-dessous.

Sommaire de cet article

- [La formation du 9 juin sur le lobbying](#)
- [Présentation du cycle complet de formation](#)
- [Liste des formations](#)
- [La formation du 28 avril : expertise et conflits d'intérêt](#)

La formation du 9 juin sur le lobbying

Si la pratique du lobbying, en tant que mode de pression et d'influence qui s'exerce sur des hommes politiques, des élu-es, des pouvoirs publics et, plus largement, sur des décideurs, est ancienne, elle a explosé en Europe à partir des années 1980 avec la libéralisation économique et l'évolution des textes européens et des modes de gouvernance, notamment par la Commission européenne. La mondialisation libérale favorise les coalitions entre acteurs économiques de différents secteurs industriels et financiers, dont les conséquences mettent à mal l'intérêt public. En France, cette tendance au lobbying se développe au niveau national et local, encouragée par la réforme des institutions et la décentralisation.

Or le lobbying, insuffisamment encadré, interroge directement le fonctionnement de notre démocratie. Le manque de transparence ne permet pas d'évaluer précisément qui décide, au profit de qui et de quoi, et quels sont les budgets mis en jeu par ces activités. Mais au-delà de l'exigence de transparence, c'est la question de la gouvernance des affaires publiques qui se pose.

Contrairement à la perception qui prévaut actuellement chez certains acteurs, y compris de la société civile, le lobbying n'est pas une évolution « naturelle » des démocraties « avancées » mais une fabrication culturelle, économique et politique, liée à des orientations politiques et des rapports de force. Face aux mécanismes complexes qui favorisent des influences illégitimes parce qu'inévitables, basées sur des rapports de force inégaux, une démocratie se doit de contrôler les dérives du lobbying et d'instaurer des dispositifs rééquilibrant le débat public.

La formation vise donc à expliciter ce qu'est le lobbying, ses enjeux et ses acteurs, notamment au niveau français et européen. En retraçant l'histoire du « business impact assessment », nous montrerons comment certains lobbies se sont ligüés pour obtenir que leurs intérêts – les intérêts des acteurs économiques majeurs – deviennent la grille de lecture décisive dans l'élaboration de la législation et des réglementations européennes. D'autres exemples dans le domaine de la santé porteront sur des cas concrets d'influence des lobbies sur les propositions actuelles de la Commission. La dimension politique et historique du lobbying sera mise en lumière, et un aperçu sera donné des arguments, positions et propositions citoyennes pour contrer cette dérive.

Présentation du cycle complet de formation

- Infos reprises de <http://sciencescitoyennes.org/spip.php?article1808>, où l'on trouvera aussi les bulletins d'inscription aux formations.

La Fondation Sciences Citoyennes organise, du 14 avril au 30 juin 2010 en Ile-de-France, une session de formation sur les différentes thématiques qui constituent son coeur d'activité. L'idée est d'aider les participants à élaborer des argumentaires pour leur permettre d'intervenir lors de débats, de programmer de tels débats voire de leur donner la capacité d'être des porteurs de projets sur ces différentes thématiques. Aussi, il est nécessaire pour participer à ces sessions d'avoir un minimum de connaissance du sujet traité.

Nous y aborderons notamment les Conventions de Citoyens, le lobbying, l'expertise, les conflits d'intérêts, les lanceurs d'alerte, la solidarité internationale, la santé environnementale, la recherche participative, les liens entre technosciences (OGM, nanos, ondes) et économie, etc.

De nombreux intervenants : Jacques Testart, Elena Pasca, André Cicolella, Catherine Bourgain, Christian Vélot, Florence Poirier, Gus Massiah, Yveline Nicolas, Christophe Bonneuil, Isabelle Maugis, Etienne Cendrier, Elise Demeulenaere, Yves Gimbert, Hélène Wannehain, François Veillerette, Régine Boutrais, Claude Layalle, Isabelle Goldringer, Fabien Piasecki, Claudia Neubauer, et Glen Millot

Entrée libre sur inscription à renvoyer au moins une semaine avant la date des sessions qui vous intéressent.

Liste des formations

- **La technoscience en démocratie. Comment ?**

14 avril, J. Testart

- **Expertise et conflits d'intérêts**

28 avril, E. Pasca

- **Environnement, Alimentation et Santé**

5 mai, R. Boutrais, A. Cicolella, F. Veillerette

- **Recherche participative (ARUC, PICRI, Boutiques de Sciences)**

19 mai, C. Neubauer, I. Maugis, G. Millot

- **Solidarité et échanges Nord-Sud**

26 mai, H. Wannehain, É. Demeulenaere, G. Massiah, F. Piasecki

- **Technosciences (OGM, nanos, ondes, etc.), Pouvoirs et Profits**

2 juin, C. Bonneuil, Y. Gimbert, E. Cendrier

- **Lobbying**

9 juin, E. Pasca, C. Layalle, Y. Nicolas

- **Chercheurs engagés et lanceurs d'alerte**

23 juin, C. Vélot, F. Poirier, I. Goldringer

- **Bilan du cycle et perspectives en Ile-de-France et ailleurs**

30 juin, C. Bourgain, G. Millot

La formation du 28 avril : expertise et conflits d'intérêt

Ci-dessous, présentation de cette session par son animatrice Elena Pasca, membre de Sciences Citoyennes et du comité d'animation du Réseau ETAL.

Plus d'info sur le blog de l'auteure : <http://pharmacritique.20minutes-blogs.fr/>

J'aurai le plaisir d'animer cette session le mercredi 28 avril, de 19 h à 21 h 30, à l'adresse suivante : AGECA, 177 rue de Charonne - 75011 Paris. Accès : M° Alexandre Dumas (2) ou Charonne (9).

Depuis l'“affaire” de la grippe A, les citoyens commencent à s'interroger : et si la prétendue neutralité des sciences et des expertises n'était qu'un écran de fumée destiné à occulter leur instrumentalisation par des industriels privés, à des fins de profit ? Le rôle de la Fondation Sciences Citoyennes est d'aider à structurer cette prise de conscience en fournissant des outils conceptuels et des connaissances pertinentes qui permettent d'éviter à la fois l'écueil du scientisme et celui de l'irrationalisme.

Une fois acquis l'instrumentaire critique apte à briser la désinformation, le constat est accablant. Une étude scientifique, une expertise devraient être des analyses exemptes d'influences commerciales, n'obéissant qu'à une logique scientifique de protocoles stricts et de niveaux de preuve. Lorsque ce n'est pas le cas, les politiques publiques et toutes les décisions qui se fondent sur des expertises risquent d'être arbitraires et d'exposer les citoyens à des risques inacceptables.

Et les experts ayant divers conflits d'intérêts ne sont en rien une garantie de scientificité ou de “neutralité”. Ils utilisent leur position, leur image, l'accès à tous les rouages du système et l'admiration qu'ils suscitent comme un outil marketing. D'où le terme “leaders d'opinion”, puisqu'ils influencent l'opinion dans un sens favorable aux produits à vendre. Certains se comportent comme des VRP des lobbies qui les paient et en financent les recherches. Ils occupent les positions stratégiques du système permettant de verrouiller celui-ci et l'utiliser à des fins de profit privé. Le réseau d'influences est tellement étendu qu'on parle désormais de ghost management : une gestion invisible mais omniprésente de tous les rouages.

Lorsqu'on regarde de près les formes et les sources de conflits d'intérêts, on réalise que l'influence s'exerce sur toute la “chaîne” : de la conception à la réalisation des recherches, jusqu'aux applications techniques et à l'information du public comme des professionnels. La littérature scientifique biaisée contribue à désinformer et influencer même ceux qui n'ont pas de conflits d'intérêts directs.

N'oublions pas l'impératif de transparence. Indispensable dans tout le processus de recherche et d'expertise, elle est pour le moins insuffisante en matière de conflits d'intérêts.

Des études l'ont montré : quel que soit le moyen - le bâton ou la carotte, la pression grégaire ou les influences inconscientes -, personne n'est immunisé contre les techniques marketing des industriels. Pour avoir des scientifiques indépendants, des expertises fiables et donc une réduction des risques, il faut mettre en place une déontologie de l'expertise et une refonte radicale du système.

Les citoyens dûment éclairés doivent exiger un cadre législatif-juridique qui protège leurs intérêts et leur assure une information transparente et complète sur les produits, les financements industriels et les conflits d'intérêts, et qui permet de réprimer les dérapages industriels (produits défectueux, corruption...).

Elena Pasca